

A l'intention des investisseurs professionnels en Suisse ou des investisseurs professionnels tels que définis par les lois en vigueur

Classification du fonds en vertu du Règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers («Règlement SFDR» - Sustainable Finance Disclosure Regulation): Article 6

## U ACCESS (IRL) CAMPBELL ABSOLUTE RETURN UCITS

**Bénéficiaire d'une stratégie alternative conçue par un pionnier de l'industrie, avec une approche présentant un fort potentiel de diversification et de génération de performance, au travers d'instruments très liquides**

### Points forts

- *Une stratégie «absolute return» visant à générer des performances ajustées du risque attractives et décorrélées*
- *Un portefeuille centré principalement sur les actions (indices et titres individuels), les devises et le crédit; une exposition aux obligations plus limitée, aucune position sur les matières premières*
- *Une solution proposant de la diversification par rapport aux investissements traditionnels, avec une très faible sensibilité aux actions et aux obligations*
- *La société Campbell & Co affiche une expérience de 40 ans dans la gestion systématique globale, et se distingue notamment par son expertise, sa transparence et sa culture collaborative*
- *Un fonds UCITS, avec une liquidité journalière*

### Thèse d'investissement

Alors que nous sommes entrés dans un nouveau régime de marché, caractérisé par une hausse de l'inflation, des taux d'intérêt, et de la volatilité sur les marchés, ainsi que par une corrélation accrue entre les obligations et les actions, les investisseurs ont plus de difficultés à dégager des niveaux satisfaisants de performance ajustée du risque au travers d'un portefeuille traditionnel.

Les stratégies systématiques n'ont cessé d'évoluer ces quarante dernières années. Apparues dans les années 1970, elles se sont avérées être un outil de diversification intéressant et ont démontré leur capacité à générer des performances positives, même dans des conditions de marché difficiles comme en 2008. Après une période de performances plus faibles, les stratégies systématiques ont évolué avec la création de nouveaux modèles présentant un plus fort potentiel de diversification et de génération de performance. Aujourd'hui, les fonds quantitatifs représentent plus de 30% du volume de trading en actions, et ne peuvent donc être ignorés des investisseurs.

Avec U Access (IRL) Campbell Absolute Return UCITS, les investisseurs peuvent accéder à une solide stratégie alternative, conçue par l'un des pionniers de l'industrie. Ce fonds permet de diversifier les sources de performance, au travers d'instruments très liquides. Il devrait ainsi représenter une solution intéressante pour les investisseurs recherchant des performances ajustées du risque attractives, avec une faible corrélation aux actifs traditionnels.

### Caractéristiques du fonds

U Access (IRL) Campbell Absolute Return UCITS a pour objectif de proposer un profil de risque/rendement équilibré, quelles que soient les conditions de marché, au travers d'investissements systématiques au sein d'un portefeuille diversifié.

Le fonds consiste en diverses stratégies d'investissement sous-jacentes qui visent une faible corrélation et sont différenciées par instrument, période de détention, et style d'investissement ('macro systématique', 'court terme', 'suivi de tendance' et 'actions quant').

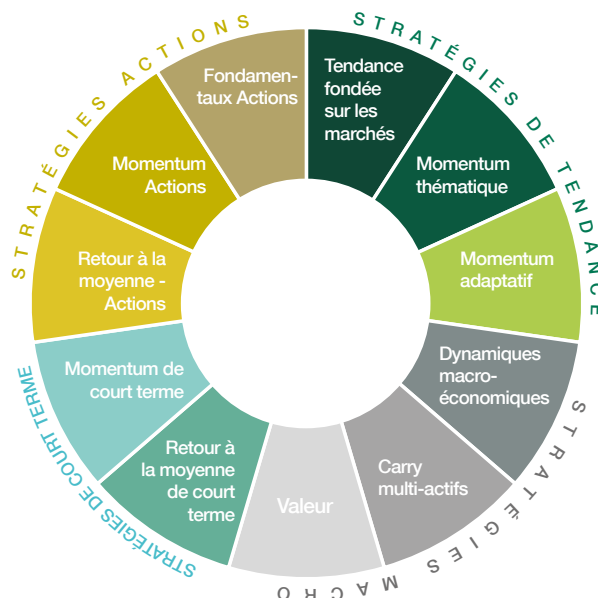
Le portefeuille propose une exposition aux actions (indices et titres individuels), aux devises, au crédit, ainsi qu'aux obligations.

Le fonds affiche 100 sources d'alpha uniques, au travers de plus de 150 marchés (via les «futures», les «forwards» et les «swaps»), et plus de 1'100 actions.

## Stratégie 'Absolute Return' de Campbell

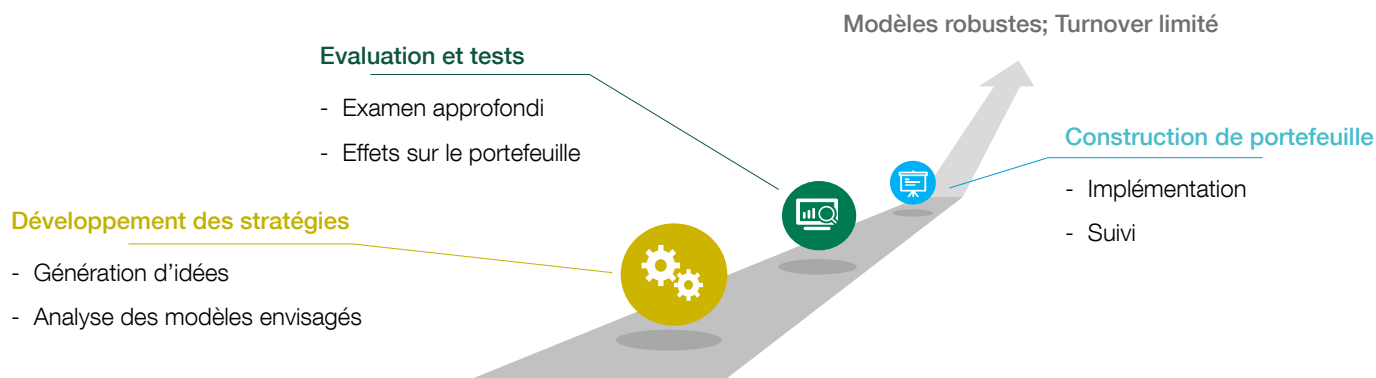
Objectifs:

- Décorrélation aux actions et aux obligations
- Générer de la performance dans toutes les conditions de marché



Sources: UBP, Campbell, sociétés dans lesquelles le fonds est investi.  
Le fonds est géré activement et non par rapport à un indice de référence.  
Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs.

## Processus de recherche: une approche collaborative et une attention particulière portée à l'innovation



## Equipe d'investissement - Campbell & Co

- Campbell & Co est un spécialiste de la gestion systématique globale qui affiche plus de 40 ans d'expérience
- 40 professionnels de l'investissement; nombre d'entre eux travaillent au sein de la société depuis plus de 10 ans
- Le fonds est géré sous la supervision de 5 membres du Comité d'investissement, dont 4 sont titulaires d'un PhD
- L'équipe d'investissement se compose notamment de Kevin Cole, Chief Investment Officer (CIO), qui est titulaire d'un PhD et travaille depuis 18 ans auprès de Campbell & Co
- L'équipe affiche un solide «track record», ayant su démontrer sa capacité de gestion même dans des conditions de marché particulièrement difficiles

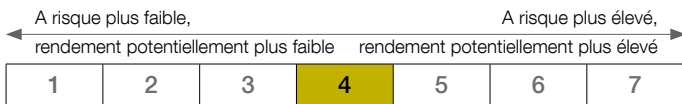
## Paramètres d'investissement\*

- Nombre de stratégies: 4 stratégies principales, 11 sous-stratégies
- Exposition régionale: Globale (pour les actions, titres américains uniquement)
- Liquidité: Instruments liquides uniquement
- Objectif de volatilité\*\*: 9%
- Objectif de Ratio de Sharpe\*\*: Supérieur à 1

\*Toutes les expositions de portefeuille indiquées sont telles que mesurées au moment de l'investissement, sauf mention contraire. Bien que l'UBP prévoie, d'une manière générale, de se conformer à ces expositions dans des conditions de marché normales, il s'agit d'objectifs, et non de restrictions d'investissement. L'UBP peut, sans en aviser au préalable les investisseurs, modifier ces expositions à tout moment et de telle sorte que cela lui paraisse consistant par rapport à son objectif d'investissement global en réponse aux conditions de marché ou à d'autres facteurs.

\*\*L'objectif doit être considéré sur la période d'investissement minimum recommandée et ne constitue pas un engagement. Il n'existe aucune assurance que le fonds atteigne cet objectif.

## SRRI



L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) se rapporte à la classe d'actions I USD IE00BK YBJ673 au 26.10.2022 et peut différer pour les autres classes d'actions du même fonds.

L'indicateur ci-dessus illustre la position de ce Fonds sur une échelle standard Risque/Rendement. La catégorie a été choisie en fonction de la volatilité des rendements. Il n'est pas garanti que la catégorie affichée reste inchangée. Elle peut varier au fil du temps. Les données historiques interviennent dans le calcul du risque synthétique et de l'indicateur de rendement. Elles pourraient ne pas être une indication fiable du profil de risque du Fonds dans le futur. Le Fonds ne garantit en rien à ses investisseurs un capital, une performance, ni même les montants investis; les investisseurs peuvent perdre la totalité de leur investissement.

Un fonds de catégorie 1 ne constitue pas un investissement sans risque – le risque de perte est certes minime, mais le potentiel de gain est lui aussi limité. Dans le cas d'un fonds de catégorie 7, le risque de perte est élevé, mais il est assorti d'un potentiel de gain accru. L'échelle recensant 7 catégories est complexe. Par exemple, un fonds de catégorie 2 n'est pas deux fois plus risqué qu'un fonds de catégorie 1.

### Risques majeurs pertinents pour le Fonds et non couverts par l'Indicateur

**Risque lié aux marchés émergents et en voie de développement:** Investir sur des marchés émergents et en voie de développement implique des risques supplémentaires qui ne sont pas traditionnellement associés à l'investissement dans des économies et sur des marchés plus établis. Ces risques peuvent comprendre une plus grande incertitude sociale, économique et politique.

## Caractéristiques

Nom	U Access (IRL) Campbell Absolute Return UCITS
Forme juridique	SICAV de droit irlandais, UCITS, à compartiments multiples de type ouvert, dont la responsabilité de chaque compartiment est cloisonnée
Devise de référence	USD
Classe(s) d'actions disponible(s) couverte(s) contre le risque de change	CHF, EUR, GBP, SEK
Valorisation	Quotidienne
Date de lancement	05.06.2020
Souscription/Rachat	Quotidien, avec 2 jours ouvrés de préavis
Structure de commissions (principales classes d'actions)	1,50% de commission de gestion <sup>1</sup> ; 15% de commission de performance avec HWM <sup>2</sup> ; aucun «hurdle»
Pays où la distribution est autorisée <sup>3</sup>	BE, CH, DE, ES, FI, FR, IE, IT, LU, NL, SE, SG, UK
ISIN <sup>4</sup>	B USD: IE00BK YBHH48 B GBP: IE00BK YBHL83 B EUR: IE00BK YBJ673 B SEK: IE00BK YBHM90 B CHF: IE00BK YBHK76

**Risque opérationnel:** Le Fonds et ses actifs peuvent essuyer des pertes importantes par suite de défaillances technologiques/système, d'erreurs humaines, de violations de politiques et/ou d'une valorisation incorrecte des parts. Les services de garde locale demeurent insuffisamment développés dans nombre de pays à marché émergent et il se peut dans certains cas que le Fonds ne soit pas en mesure de recouvrer certains de ses actifs.

**Risque de levier:** Le Fonds a recours à un fort effet de levier. L'effet de levier est susceptible d'accroître aussi bien les revenus que les pertes car tout événement influant sur la valeur d'un investissement est amplifié par rapport au niveau de levier employé.

**Risque de liquidité:** Le Fonds peut de temps à autre être investi dans des instruments financiers susceptibles de présenter de faibles niveaux de liquidité.

**Risque de change:** Le Fonds est exposé à des titres émis dans des devises autres que la devise de base du Fonds. De ce fait, il est soumis au risque de change, qui découle des variations des taux de change.

**Risque de défaut:** Le Fonds peut être exposé à des obligations et des types de titres de créance susceptibles d'entraîner un risque de défaut de l'émetteur du titre de créance.

**Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés et risque de contrepartie:** Le Fonds conclut différents types de contrats financiers (dérivés) avec des contreparties. Il s'expose dès lors au risque que la contrepartie au contrat dérivé devienne insolvable ou qu'elle ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations, ce qui peut occasionner une perte pour le Fonds et pour votre investissement. Les investissements dans des instruments dérivés ne procureront pas nécessairement le même rendement qu'un investissement direct dans l'actif sous-jacent concerné.

**Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer à la section du Prospectus de la Société intitulée «Facteurs de risques» ainsi qu'à la section du Supplément du Fonds intitulée «Facteurs de risques».**

Ticker Bloomberg	B USD: UARUBUS ID B EUR: UARUBEU ID B CHF: UARUBCH ID	B GBP: UARUBGB ID B SEK: UARUBSE ID
Gestionnaire de portefeuille	Campbell & Company Investment Adviser, LLC	
Gestionnaire d'investissement principal	Union Bancaire Privée, UBP SA	
Société de gestion	Carne Global Fund Managers (Ireland) Limited	
Banque dépositaire	BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited	
Administrateur	BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company	
Réviseur	KPMG	

<sup>1</sup>Inclut les commissions du gestionnaire de portefeuille et du gestionnaire d'investissement principal.

<sup>2</sup>HWM («High Water Mark»): la valeur la plus élevée atteinte par le fonds.

<sup>3</sup>Veillez noter que, selon le pays, certaines classes d'actions peuvent ne pas être enregistrées. Les investisseurs doivent s'informer à ce sujet avant toute souscription. Les souscriptions aux classes d'actions peuvent être effectuées uniquement sur la base du Document d'information clé pour l'investisseur (DICI/KIID), du prospectus complet du fonds, ainsi que du dernier rapport annuel audité disponible – et du dernier rapport semestriel, si publié ultérieurement. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds, du distributeur général (Union Bancaire Privée, UBP SA, Genève), ou du représentant local pour le pays concerné.

<sup>4</sup>Seules les principales classes d'actions sont mentionnées. D'autres classes d'actions sont disponibles.

## Informations importantes

**Le présent document marketing est fourni uniquement à titre d'information et/ou à des fins commerciales. Il doit être utilisé uniquement par ses destinataires.** Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), transmis, donné, envoyé ou rendu accessible d'une quelconque façon à toute autre personne sans l'autorisation écrite préalable de l'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP»). Le présent document reflète l'opinion de l'UBP à la date de son émission. Ce document est destiné uniquement aux clients professionnels en Suisse ou aux clients professionnels, ou à toute catégorie d'investisseurs équivalente, comme défini par les lois applicables en la matière (ces personnes étant toutes considérées comme des «investisseurs éligibles»). Le présent document s'adresse uniquement aux Investisseurs éligibles; toute personne qui n'est pas un Investisseur éligible ne doit pas agir sur la base du présent document ou s'appuyer sur ce dernier. Ce document n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé (en tout ou partie) dans un pays ou territoire où une telle distribution, publication ou utilisation serait illégale, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal de le transmettre. En particulier, ce document ne peut être distribué aux Etats-Unis d'Amérique ni à toute personne américaine («US person») (y compris les citoyens américains résidant en dehors des Etats-Unis d'Amérique). Le présent document n'a pas été produit par les analystes financiers de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. A ce titre, il n'est aucunement soumis aux exigences relatives à l'analyse financière et à l'indépendance de la recherche en investissement. Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document est basé sur des informations et des données obtenues auprès de sources fiables. Cependant, l'UBP n'a pas vérifié les informations issues de sources externes figurant dans le présent document et ne garantit en aucun cas leur exactitude ou leur exhaustivité. L'UBP décline toute responsabilité quelle qu'elle soit et ne formule aucune déclaration, garantie ou promesse – expresse ou implicite – quant aux informations, projections ou opinions contenues dans le présent document, ou en ce qui concerne d'éventuelles erreurs, omissions ou inexactitudes. Les informations mentionnées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'UBP ne s'engage aucunement à mettre à jour le présent document ou à corriger des données qui pourraient se révéler inexacts. Le présent document peut faire référence aux performances passées des stratégies d'investissement. **Les performances passées ne préjugent pas des résultats actuels ou futurs.** Les stratégies d'investissement peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Tout investissement implique des risques, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant initialement investi. De plus, les données de la performance figurant dans le présent document ne tiennent pas compte des commissions et des frais perçus lors de l'émission et du remboursement des titres, ni des retenues fiscales éventuelles. Les fluctuations des taux de change peuvent faire varier, à la hausse ou à la baisse, la performance des investisseurs. Tous les énoncés mentionnés dans le présent document autres que ceux portant sur des faits historiques sont de nature prospective. Les énoncés prospectifs ne reflètent pas nécessairement les performances futures. Les projections financières figurant (le cas échéant) dans le présent document ne représentent en aucun cas des prévisions ou des budgets; elles sont fournies exclusivement à titre d'illustration et se fondent sur des anticipations et des hypothèses actuelles qui peuvent ne pas se matérialiser. Les performances réelles, les résultats, les conditions financières et les perspectives d'une stratégie d'investissement peuvent différer significativement de ceux formulés, explicitement ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document. En effet, les performances projetées ou visées sont, par nature, soumises à des incertitudes importantes, notamment économiques et de marché, susceptibles d'avoir une incidence négative sur la performance. De plus, l'UBP n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit du fait de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Le présent document ne constitue pas un conseil ou une forme de recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre ou fonds. Il ne remplace pas un prospectus ou tout autre document juridique, lesquels peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds concerné ou auprès de l'UBP. Les opinions exprimées dans les présentes ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document et d'évaluer de manière indépendante les avantages ou le caractère adéquat de tout investissement. De plus, le traitement fiscal de tout investissement dans un fonds dépend de la situation individuelle de chaque investisseur. Les investisseurs sont invités à lire attentivement les avertissements sur les risques ainsi que les réglementations énoncées dans le prospectus ou dans les autres documents juridiques, et il leur est recommandé de requérir l'avis de leurs conseillers financiers, juridiques et fiscaux. Le traitement fiscal de tout investissement dans le fonds concerné dépend de la situation individuelle de l'investisseur et peut être sujet à des modifications. Le présent document ne constitue ni une offre ni une sollicitation pour acheter, souscrire ou vendre des devises, des fonds, des produits ou des instruments financiers quels qu'ils soient, pour effectuer un investissement, ou pour participer à des stratégies de trading spécifiques dans un pays ou territoire où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Les appels émis vers l'UBP peuvent être enregistrés, et l'UBP considère que toute personne qui l'appelle accepte l'enregistrement de la communication.

Conformément au Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (connu aussi sous le nom de «Règlement SFDR» (Sustainable Finance Disclosure Regulation)), les fonds sont tenus de publier certaines informations. Les fonds relevant du champ d'application de l'Article 6 du Règlement SFDR sont ceux considérés comme ne poursuivant pas une approche d'investissement qui promeut explicitement des caractéristiques environnementales ou sociales, ou qui a pour objectif l'investissement durable. Les investissements sous-jacents aux produits financiers concernés ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Nonobstant cette classification, les gestionnaires (Investment Managers) peuvent prendre en considération certains risques de durabilité comme présenté plus en détail dans le prospectus du/des fonds. Les fonds relevant du champ d'application de l'Article 8 ou 9 du Règlement SFDR sont ceux qui peuvent être sujets à des risques de durabilité au sens du Règlement SFDR. Les risques de durabilité et les «principales incidences négatives» (PAI - Principal Adverse Impacts) tels que prévus par le Règlement SFDR sont décrits dans le prospectus. De plus, et sauf mention contraire, tous les fonds appliquent la Politique d'investissement responsable de l'UBP, laquelle est consultable à l'adresse <https://www.ubp.com/fr/expertises-dinvestissement/investissement-responsable>.

L'UBP s'appuie sur des informations et des données recueillies auprès de fournisseurs de données ESG externes (ci-après les «Parties ESG»). Bien que l'UBP applique un processus rigoureux s'agissant de la sélection desdites Parties ESG, ces données peuvent se révéler incorrectes ou incomplètes. La méthodologie ESG propriétaire et les processus de l'UBP ne prennent pas nécessairement en considération de manière appropriée les risques ESG. Ainsi, à ce jour, les données relatives aux risques de durabilité ou aux PAI peuvent ne pas être disponibles, ou ne pas être systématiquement et entièrement communiquées par les émetteurs, et elles peuvent également être incomplètes et suivre différentes méthodologies. La plupart des informations sur les facteurs ESG sont basées sur des données historiques qui peuvent ne pas refléter les futurs risques ou performances ESG en lien avec les investissements.

Bien que les Parties ESG obtiennent des informations auprès de sources qu'elles considèrent comme fiables, les Parties ESG ne garantissent pas l'originalité, la précision et/ou l'exhaustivité des données mentionnées dans le présent document. Les Parties ESG déclinent toute responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, quant aux données mentionnées dans le présent document, et elles ne sont pas responsables des erreurs ou omissions que ce dernier pourrait contenir en lien avec les informations fournies. En outre, et sans restreindre pour autant le caractère général de ce qui précède, les Parties ESG ne sont pas responsables des dommages directs, indirects, particuliers, à caractère punitif, consécutifs ou de tout autre préjudice (y compris les pertes de profits), même si celles-ci ont été informées de la possibilité de tels préjudices ou dommages.

Toute souscription non fondée sur les derniers prospectus, DICI/KIID, rapports annuels ou semestriels des fonds, ou tout autre document juridique pertinent (les «Documents juridiques des fonds») ne saurait être acceptée. Le représentant suisse est 1741 Fund Solutions AG, Burggraben 16, 9000 Saint-Gall, Suisse. L'agent payeur suisse est Telco AG, Bahnhofstrasse 4, 6430 Schwyz, Suisse. Les Documents juridiques des fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1, Suisse, ainsi qu'auprès du représentant suisse. La version anglaise du prospectus du fonds est disponible sur [www.ubp.com](http://www.ubp.com). La synthèse des droits de l'investisseur associé à un investissement est disponible sur [carnegroup.com](http://carnegroup.com). La société de gestion d'un fonds peut décider de mettre un terme, ou conclure à mettre un terme, aux dispositions prises pour la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'Article 93a de la Directive 2009/65/CE.

### Le présent document est disponible dans les pays suivants:

**Suisse:** L'UBP est agréée et réglementée par l'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA). Le siège social de l'Union Bancaire Privée, UBP SA («UBP») est sis 96-98, rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1, Suisse. [ubp@ubp.com](mailto:ubp@ubp.com) | [www.ubp.com](http://www.ubp.com)

**Royaume-Uni:** L'Union Bancaire Privée, UBP SA, Succursale de Londres, est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority - PRA). Elle est également assujettie à la réglementation de l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority - FCA) et elle est soumise à certaines règles de la PRA.

**France:** La vente et la distribution sont assurées par Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, une société de gestion agréée et réglementée en France par l'Autorité des marchés financiers (AMF) - n° d'agrément GP98041; 116, avenue des Champs-Élysées | 75008 Paris, France | T +33 1 75 77 80 80 | Fax +33 1 44 50 16 19 | [www.ubpamfrance.com](http://www.ubpamfrance.com)

**Luxembourg:** L'UBP exerce ses activités au Luxembourg au travers d'UBP Asset Management (Europe) S.A., une société de gestion («Management Company») régie par le Chapitre 15 de la Loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif (la «Loi de 2010»). De plus, UBP Asset Management (Europe) S.A. agit en qualité de gestionnaire de fonds d'investissement alternatif («Alternative Investment Fund Manager», AIFM) agréé conformément à la Loi luxembourgeoise du 12 juillet 2013 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatif (la «Loi AIFM»). A ce titre, UBP Asset Management (Europe) S.A. gère des organismes de placement collectif soumis à la Partie I de la Loi de 2010, ainsi que d'autres types de fonds considérés comme des fonds d'investissement alternatif. Son bureau est situé au 287-289, route d'Arion, CP 79, 1150 Luxembourg, T +352 228 007-1, F +352 228 007 221.

**Hong Kong:** UBP Asset Management Asia Limited (CE N°: AOB278) (ci-après «UBP AM Asia») est autorisée par la Securities and Futures Commission (SFC) pour les activités de Type 1 (Négociation de valeurs mobilières), de Type 4 (Conseil en valeurs mobilières) et de Type 9 (Activités réglementées en matière de gestion d'actifs). Le présent document est destiné uniquement aux «Institutional Investors» ou aux «Corporate Professional Investors», et il n'est en aucun cas destiné à la distribution au public. Le contenu de ce document n'a pas été révisé par la SFC à Hong Kong. Tout investissement implique des risques. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les investisseurs sont invités à consulter le prospectus du/des fonds concerné(s) pour de plus amples détails, et notamment concernant les caractéristiques du/des produit(s) et les facteurs de risque. Le présent document est destiné uniquement aux «Institutional Professional Investors», et il n'est pas destiné à être distribué au public. Le contenu de ce document ainsi que toute pièce jointe ou tout lien internet figurant dans ce document sont fournis uniquement à titre d'information, et ne constituent pas une forme de conseil. Les informations mentionnées dans ce document ne tiennent compte ni des objectifs d'investissement spécifiques, ni de la situation financière ou des besoins en investissement des investisseurs, et elles ne se substituent pas à un conseil professionnel. Il est vivement recommandé à l'investisseur, avant d'effectuer tout investissement, de solliciter les conseils de professionnels indépendants afin de s'assurer du caractère adéquat du produit d'investissement en fonction de ses objectifs d'investissement spécifiques, de sa situation financière et de ses besoins en investissement. Le contenu de ce document ainsi que toute pièce jointe ou tout lien internet figurant dans ce document ont été préparés de bonne foi. UBP AM Asia et l'ensemble de ses sociétés affiliées rejettent toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission. Les informations mentionnées dans le présent document peuvent être devenues obsolètes depuis sa publication. UBP AM Asia ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes, fiables ou exhaustives. En particulier, toutes informations recueillies auprès de sources externes ne sont pas nécessairement approuvées par UBP AM Asia, et UBP AM Asia n'a vérifié ni leur exactitude ni leur exhaustivité.

**Singapour:** Le présent document est destiné uniquement aux «Accredited Investors» et aux «Institutional Investors» au sens du Securities and Futures Act (Cap. 289) de Singapour (SFA) tel que précisé ci-après. Les autres personnes ne peuvent recevoir ce document, et ne doivent pas agir sur la base des informations figurant dans ce document, ni s'appuyer sur ces dernières. Les produits ou services financiers auxquels le présent document fait référence sont uniquement accessibles aux clients qui sont des «Accredited Investors» ou des «Institutional Investors» aux termes du SFA. Le présent document n'a pas été enregistré en tant que prospectus auprès de la Monetary Authority of Singapore (MAS). Par conséquent, ce document ainsi que tout autre document ou toute autre publication en relation avec l'offre ou la vente du/des produit(s) concerné(s), ou avec toute invitation à souscrire ou acheter le(s)dit(s) produit(s), peuvent uniquement être diffusés ou distribués, directement ou indirectement, à Singapour aux personnes suivantes: (i) les «Institutional Investors» au sens de la Section 274 ou 304 du SFA, ou (ii) les personnes éligibles aux termes de la Section 275(1) ou 305(1) du SFA, ou toute autre personne conformément à la Section 275(1A) ou 305(2) du SFA, et aux conditions spécifiées à la Section 275 ou 305 du SFA, ou (iii) toute autre personne en vertu de toute autre disposition applicable du SFA, conformément aux conditions de ladite disposition. De même, le(s) produit(s) concerné(s) peut/peuvent être offert(s) ou vendu(s), ou faire l'objet d'une invitation en vue d'une souscription ou d'un achat, directement ou indirectement, uniquement auprès des différents types de personnes décrits ci-dessus. Le présent document n'a pas été révisé par la MAS.

### Union Bancaire Privée, UBP SA

Rue du Rhône 96-98 | CP 1320 | 1211 Genève 1 | Suisse | [ubp@ubp.com](mailto:ubp@ubp.com) | [www.ubp.com](http://www.ubp.com)